



Assemblée générale
Conseil économique et social

Distr. générale
10 juillet 2012
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Soixante-septième session
Point 18 de la liste préliminaire*
Les technologies de l'information et de la
communication au service du développement

Conseil économique et social
Session de fond de 2012
New York, 2-27 juillet 2012
Point 13 b) de l'ordre du jour provisoire**
Questions relatives à l'économie et à l'environnement:
Science et technique au service du développement

Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi
des résultats du Sommet mondial sur la société de
l'information aux niveaux régional et international

Rapport du Secrétaire général

Additif

Résultats de la réunion sur le renforcement de la coopération
sur les questions de politiques publiques concernant Internet

Résumé

Dans sa résolution (A/RES/66/184) sur les technologies de l'information et de la communication au service du développement, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui fournir des informations sur les résultats de la réunion sur le renforcement de la coopération sur les questions de politiques publiques nationales concernant Internet. Le présent rapport a été établi en réponse à cette demande; il complète le rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international (A/67/66-E/2012/49).

* A/67/50.

** E/2012/1.

Dans sa résolution (A/RES/66/184) sur les technologies de l'information et de la communication au service du développement, l'Assemblée générale a invité le Président de la Commission de la science et de la technique au service du développement à organiser «une réunion d'une journée, qui serait publique, ouverte à tous et interactive et à laquelle participeraient tous les États Membres et les autres parties intéressées, en particulier celles des pays en développement, y compris le secteur privé et la société civile, et les organisations internationales en vue de trouver un terrain d'entente pour renforcer la coopération sur les questions de politiques publiques nationales concernant Internet, conformément aux paragraphes 34 et 35 de l'Agenda de Tunis».

Elle a également prié le Secrétaire général de fournir des informations sur les résultats de cette réunion lorsqu'il établira[it] son rapport sur l'application et le suivi de la résolution A/RES/66/184, dans le cadre de son rapport annuel sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international.

Conformément à la demande de l'Assemblée générale, le Président de la Commission a organisé des consultations ouvertes d'une journée, le 18 mai 2012, avant la quinzième session de la Commission (21-25 mai 2012). À la troisième séance, le 22 mai 2012, il a fait rapport sur les consultations à la Commission.

La Commission a pris note des consultations ouvertes et a recommandé au Conseil économique et social de «... transmettre, pour information, le rapport du Président de la Commission de la science et de la technique au service du développement sur les résultats de ces consultations à la soixante-septième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, tout en constatant qu'il n'y a pas eu de consensus sur l'exactitude et le caractère équilibré de la façon dont les vues exprimées lors de ces consultations ont été consignées dans ledit rapport».

Le rapport du Président de la Commission est reproduit dans un document de séance (E/CN.16/2012/CRP.2), disponible comme suit: http://unctad.org/meetings/en/SessionalDocuments/ecn162012crp2_en.pdf.
